

## **14024 - Réépouser une divorcée grâce au remboursement de la dot au cours de son délai de viduité**

---

### **question**

Est-il permis de renouer le mariage avec une femme au cours de son délai de viduité après s'être séparé d'elle grâce au remboursement de la dot ?

### **la réponse favorite**

Ibn  
Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : Ils (les ulémas)  
sont tous unanimes à soutenir que la mari engagé dans un processus de dissolution  
du mariage grâce au remboursement de la dot est autorisé à se remarier avec  
la femme concernée pendant son délai de viduité ?